

Le mot de l'Echevine de l'Environnement et des Sports



Extrait du bulletin communal de septembre 2002

Par la signature de l'acte d'achat de la maison de Madame Schéres de Rendeux-Haut, le Collège concrétise un souhait important des citoyens de Rendeux-Haut.

Cette ancienne ferme caractéristique, reprise dans le « patrimoine Rural de Wallonie », appartiendra désormais aux Rendeusiens.

C'était la volonté de notre citoyenne Marie Schéres de donner la préférence de l'acquisition de son bien, aux habitants de Rendeux plutôt qu'à un immobilier venu d'ailleurs. Un tout grand merci à Marie.

Les projets envisagés dans cette demeure sont d'ordre culturel (salle de village, les jeunes de Rendeux-Haut nous ont déjà montré leur motivation à rendre au village une vie communautaire active, salle de réunion, ...), d'ordre sportif (la grange possède les dimensions nécessaires à une infrastructure de ping-pong).

Le corps de logis quant à lui, gardera certainement sa fonction de logement.

Dans un tout autre ordre d'idées, notre commune passera en novembre 2002 en collecte séparée des déchets par « sac + sac ».

Cela signifie qu'il sera interdit de mettre dans nos sacs poubelles résiduelles :

- Les bouteilles et bocaux en verre
- Les papiers et cartons propres et secs
- Les matières périssables (par ex. déchets de nourriture) qui seront mises dans un sac spécifique (biodégradable) et collecté séparément par nos services.

Les bouteilles en plastic, les boîtes de conserve, les tétra-brick, les déchets dangereux (piles, couleurs, ...) devront idéalement être portés au parc à conteneurs.

Un bulletin spécial « information déchets » arrivera début octobre dans votre courrier.

Des réunions d'informations seront programmées dans tous les endroits de la commune.

2 éco-conseillères (commune et Idélux) passeront chez chacun pour informer et distribuer les sacs spécifiques à ce nouveau système de collecte de déchets.

Geneviève THERER.